

BRUXELLES PATRIMOINES

N°014

AVRIL 2015

DOSSIER LA FORÊT DE SOIGNES

VARIA

Le Jardin zoologique de Bruxelles

Les parcs de Laeken dans
leur contexte

Le Prix du Paysage
du Conseil de l'Europe



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

PAYSAGES EN FORÊT DE SOIGNES

ÉTUDE PAYSAGÈRE DE LA PARTIE BRUXELLOISE DU MASSIF

Ir. STÉPHANE VANWIJNSBERGHE

CHEF DE SOUS-DIVISION
SOUS-DIVISION NATURE ET FORÊT
BRUXELLES ENVIRONNEMENT

IR. GRÉGORY REINBOLD

INGÉNIEUR
DÉPARTEMENT FORÊT
BRUXELLES ENVIRONNEMENT

LA FORÊT DE SOIGNES A DÉJÀ FAIT L'OBJET DE NOMBRE D'ÉTUDES ET PUBLICATIONS MAIS AUCUNE N'AVAIT ENCORE TRAITÉ DE LA THÉMATIQUE PAYSAGÈRE.

Le présent article présente les résultats d'une étude paysagère approfondie et systématique, initiée par le service forestier de Bruxelles Environnement et qui s'avère donc être la première à être conduite sur la partie bruxelloise de la forêt de Soignes. Subdivisée en quatre parties, elle permet notamment de disposer d'une description exhaustive des paysages, de leur délimitation et spatialisation. Apportant des éléments nouveaux en termes de diagnostic, de définition d'enjeux et de prospective, elle n'en pointe pas moins ses limites tant sur le plan temporel que spatial.

La forêt de Soignes, située aux portes de Bruxelles, est implantée sur les trois régions du pays. D'une superficie totale de 4.400 ha – dont 1.654 sur la partie bruxelloise – elle compte parmi les plus importantes forêts périurbaines d'Europe. Ses valeurs paysagères participent à son importance sociétale. Les hautes futaies soniennes se composent d'arbres (principalement hêtres et chênes) dotés de dimensions et d'architectures exceptionnelles qui favorisent les ambiances surréalistes. L'âge de nombreux peuplements équiens – principalement hêtraie – dépasse 200 ans. Le gestionnaire est ainsi confronté à une surreprésentation de vieux peuplements arrivés en bout de course qu'il faut régénérer. La problématique de leur renouvellement est particulièrement aiguë. Dans un tel contexte, les enjeux liés à la gestion raisonnée des paysages et à l'acceptation sociale des pratiques sylvicoles sont majeurs. La conciliation des choix sylvicoles, écologiques, sociaux et paysagers s'avère aussi nécessaire que délicate.

Conscient de ce besoin, le service forestier de Bruxelles Environnement a décidé, dans le cadre de la préparation du nouveau Plan de gestion de la forêt, de se doter d'une étude

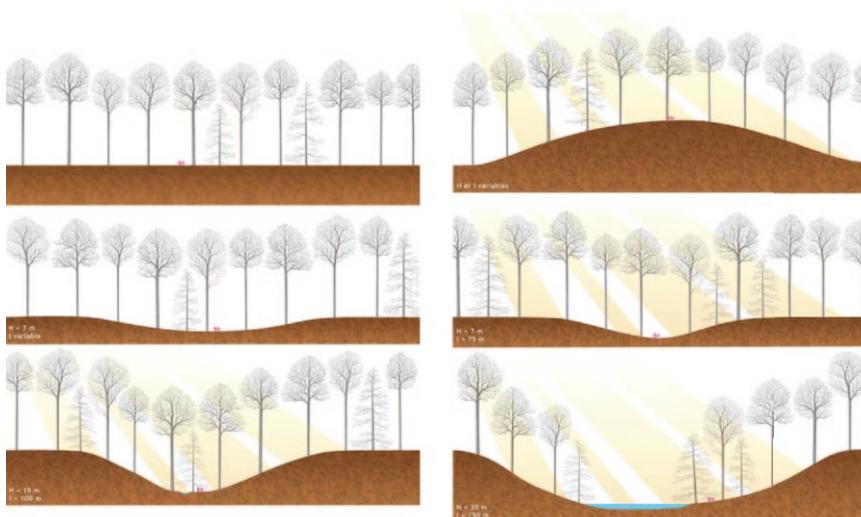


Fig. 1a
Différents types de relief dans la forêt : plateaux, combes ou vallées (BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes*, rapport de convention BE-ONF, Bureau d'étude Bourgogne-Champagne-Ardenne, Dijon, 2012, p. 27).

paysagère de la forêt de Soignes bruxelloise¹ qui doit nourrir la gestion, la planification et l'aide à la décision. L'étude a été subdivisée en quatre parties : l'élaboration du diagnostic paysager, la caractérisation des enjeux paysagers, la définition du projet paysager et la rédaction de fiches-actions. Chacune de ces phases et, *in fine*, l'étude dans sa globalité, a fait l'objet d'une présentation et d'une validation devant un Comité de pilotage regroupant Bruxelles Environnement (BE), la Commission

royale des Monuments et des Sites (CRMS) ainsi que la Direction des Monuments et des Sites (DMS) et la Direction de l'Urbanisme (DU) de la Région de Bruxelles-Capitale.

.....
**ÉLABORATION DU
DIAGNOSTIC PAYSAGER DE LA
FORÊT DE SOIGNES**

Cette première partie de l'étude revêt un rôle capital car elle établit les bases de toute l'étude. Elle est ainsi



Fig. 1b
Relief en forêt de Soignes en fond de vallon. Site du Vuylbeek (M. Blin © ONF).

particulièrement développée tant dans ses aspects méthodologiques que dans ses résultats. Il s'agit de ressentir, de lire et de comprendre les paysages qui composent la forêt de Soignes, de caractériser leur identité, leur composition, leur structuration, leur dynamique, leur répartition...

Cette analyse paysagère s'accompagne d'une cartographie des entités

paysagères de la forêt, outil permettant d'identifier les espaces au sein desquels les paysages sont homogènes dans leur composition et leur dynamique. La production d'un tel document implique, via une approche globale et pluridisciplinaire, d'identifier, de hiérarchiser et de spatialiser les composantes structurelles et identitaires des paysages forestiers. Chacun de ces facteurs a fait l'objet

d'une analyse thématique détaillée, accompagnée d'illustrations (cartes, coupes, schémas...). Cette partie de l'étude s'est appuyée sur les cartes numérisées disponibles : carte géologique, pédologique, hydrographique, phyto-sociologique, des peuplements, du relief... Les nombreuses études réalisées sur le massif (études historiques, impact du changement climatique sur la forêt...) ont alimenté cette phase analytique.

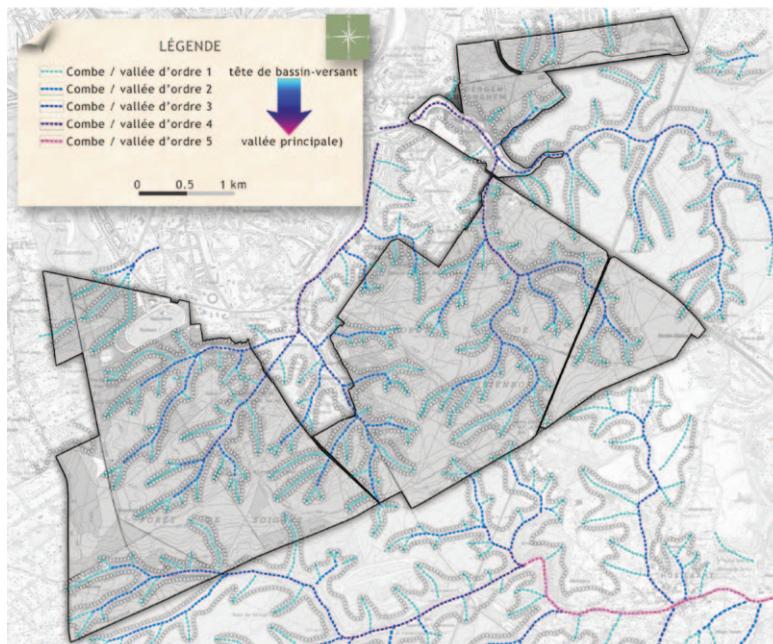


Fig. 2
Topographie et géomorphologie : carte du relief de la forêt de Soignes (BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes*, op. cit., p. 23).

À partir de ces connaissances, de nombreux jours de visite de terrain ont été nécessaires pour explorer chaque coin et recoin de la forêt et, *in fine*, proposer un diagnostic aussi précis que possible. Le contenu de ces analyses thématiques est esquissé ci-après.

Le « socle » des paysages soniens

L'évolution des composantes géographiques et physiques est lente, voire imperceptible à l'échelle de l'homme. Elles sont ainsi des repères stables, exploitables dans le cadre de la définition des premiers niveaux de découpage paysager du massif :

- les caractéristiques géographiques témoignent du morcellement administratif et physique de la forêt de Soignes mais aussi du contexte

périurbain de la forêt qui induisent les modalités et l'importance des fréquentations...;

- *les caractéristiques climatiques* démontrent leur influence fondamentale sur la végétation; étude des rythmes saisonniers, des caractéristiques du climat actuel et des évolutions en cours (intégration de la problématique aiguë du changement climatique)...;
- *les caractéristiques géologiques* établissent les relations entre matériaux parentaux et l'identité des paysages...;
- *les caractéristiques géomorphologiques* mettent en exergue l'importance majeure du relief à l'égard de la composition, de l'identité et de la perception des paysages visuels, mais aussi acoustiques de la forêt (fig. 1a, 1b et 2);
- *les caractéristiques hydrographiques* sont à l'origine des valeurs plastiques et symboliques liées aux eaux stagnantes ou courantes, naturelles ou domestiquées; influences de l'eau vis-à-vis de la nature des motifs paysagers et de la répartition des polarités touristiques d'un territoire...;
- *les caractéristiques pédologiques* justifient l'importance des conditions édaphiques à l'égard de la nature et de la répartition des communautés végétales (et donc des paysages que celles-ci définissent)...

Il importe ensuite d'étudier la manière dont ce socle est «habillé», moyennant une analyse des composantes biotiques et dynamiques des paysages. Cette partie de l'étude traite particulièrement de la composante végétale des paysages. Elle décrit également les espaces de respiration, les relations étroites qui lient les composantes écologiques et paysagères, et s'intéresse enfin aux modalités d'expression des pratiques anthropiques, passées ou actuelles, au sein des paysages forestiers.

La végétation arborée

L'analyse de la végétation est organisée selon la géométrie des composantes arborées: surfaciques, linéaires et ponctuelles.

Les composantes arborées surfaciques sont les peuplements forestiers. Ce type de composante végétale est logiquement le plus important; il est aussi le plus diversifié et le plus complexe. La composition, la structure et l'âge des peuplements représentent des variables fondamentales. Si la forêt de Soignes doit sa réputation à sa futaie cathédrale de hêtres, elle héberge en réalité un panel d'essences organisé en peuplements feuillus (chênaies, boulaies, frênaies...), résineux (pinèdes, douglasaies, mélézins...) et mixtes. Chacun de ces types a fait l'objet d'une analyse paysagère où ont été mises en évidence les caractéristiques plastiques et symboliques des peuplements. L'analyse des structures forestières met en lumière deux grands types. D'une part, les paysages de futaie régulière qui sont traités selon l'âge des peuplements et les stades auxquels ils se rapportent: plantation ou semis, fourré, gaulis, perchis, futaie, vieille futaie. D'autre part, la futaie irrégulière dans laquelle ont été distinguées la futaie jardinée du perchis-sous-réserve et celle de la forêt post-tempête. Des cartographies rendent compte de cette diversité compositionnelle et structurelle.

Les composantes arborées linéaires correspondent aux alignements d'arbres ou drèves. Elles constituent une partie importante de la forêt de Soignes, mais aussi un témoignage historique des usages pratiqués autrefois (la chasse par exemple). Lorsqu'elles bénéficient d'un bon état de conservation, les drèves représentent l'un des motifs paysagers les plus expressifs de la forêt de Soignes. Elles forment des

scènes spectaculaires et véhiculent le paradigme de la voie royale. En forêt de Soignes bruxelloise, les drèves se composent principalement de hêtres, y compris de hêtres pourpres (drève de Lorraine). Les drèves de Groenendael, bordées d'alignements de peupliers, comptent parmi les plus spectaculaires.

Les composantes ponctuelles sont les arbres isolés ou remarquables². Cette composante végétale élémentaire des paysages forestiers revêt, par nature, de multiples visages. Dans le cadre d'une étude paysagère forestière, considérer l'arbre comme motif paysager revient à reconnaître les singularités paysagères qui le distinguent de la matrice forestière qui l'entoure.

Les espaces de respiration

La forêt de Soignes bruxelloise comprend des ouvertures, généralement artificielles, parfois naturelles, représentant autant d'espaces de respiration. Pour cette étude, ces espaces ouverts ont été distingués sur base de leur plus ou moins grande stabilité dans le temps et dans l'espace. Les ouvertures pérennes sont censées perdurer (prairies (fig. 3a), étangs (fig. 3b), ancien hippodrome de Boitsfort (fig. 3c)...). Circonscrites par des lisières structurées, elles constituent de puissants points de repères, d'autant qu'elles sont particulièrement fréquentées et appréciées du public. Les espaces de respiration transitoires correspondent, par contre, à des trouées plus ou moins vastes au sein des peuplements (trouées de régénération, chablis...), mais sur lesquelles la dynamique de colonisation naturelle et/ou artificielle s'opère (vocation forestière). Ces espaces sont ainsi instables, dynamiques, dans le temps et dans l'espace. Praticables ou pas, ils participent à la diversité des paysages forestiers (puits de lumière, par exemple).



▲ 3a



▼ 3b

▲ 3c



Fig. 3

Espaces de respiration. 3a : prairie forestière des Enfants Noyés; 3b : étangs (prieuré du Rouge-Cloître); 3c : hippodrome de Boitsfort (M. Blin © ONF).

Diversité écologique et diversité paysagère

La forêt est un milieu vivant qui abrite une grande diversité d'organismes vivants (animaux, végétaux...). Ainsi, dans cette étude, la forêt de Soignes a également été considérée à travers ses composantes et valeurs biologiques, à différentes échelles spatiales. L'échelle de la forêt de Soignes bruxelloise illustre au mieux les relations qui unissent diversité écologique et richesse paysagère. En s'appuyant sur la diversité des habitats naturels (approche phyto-sociologique), un niveau supérieur de description et de cartographie paysagères est ainsi atteint. À titre d'exemple, une hêtraie cathédrale adulte offre de multiples visages, plus ou moins contrastés : hêtraie à ronce (fig. 4a), hêtraie à fougère (fig. 4b), hêtraie à luzule, hêtraie à bruyère, hêtraie à *leucobryum* glauque, hêtraie à jacinthe... Chacun de ces peuplements, com-

posé pourtant de la même essence arborée, présente des ambiances et des identités très singulières, découlant de l'expression de la végétation herbacée. L'intégration de la faune dans cette analyse paysagère consolide les rapports entre écologie et paysages. La perception des animaux, directe (vue, ouïe, voire odeur) ou indirecte (traces...), revêt une importance considérable dans l'appréciation d'un paysage naturel. L'espace n'est pas perçu comme stérile ou figé, mais apparaît au contraire accueillant, dynamique et vivant.

La forêt domestiquée

En marge des composantes « naturelles » des paysages soniens, les liens entretenus entre l'homme et ce territoire et la manière dont les actions anthropiques s'expriment dans les paysages forestiers contemporains ont également été étudiés. La forêt de Soignes est en effet foulée par

l'homme depuis des millénaires. Dans le cadre de l'étude, l'accent a été mis sur les modalités selon lesquelles les actions anthropiques ont affecté la structure, la composition et la dynamique des paysages. Par ailleurs, outre les caractéristiques plastiques, les interventions humaines ont également influencé la poétique et la symbolique des paysages.

ÉLABORATION DE LA CARTE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE LA FORÊT DE SOIGNES

Après avoir analysé les modalités d'expression de chaque thématique, les entités paysagères de la forêt de Soignes ont été identifiées, délimitées, cartographiées et décrites. Le découpage paysager de la forêt s'appuie sur les composantes paysagères à la fois expressives et stables dans le temps et dans l'espace. Il est éta-

bli sur plusieurs niveaux, selon une logique d'emboîtement d'échelles: 12 grands ensembles paysagers, définis principalement par le réseau de voirie qui traverse et fragmente le massif; 26 secteurs paysagers, distingués selon une ségrégation géomorphologique primaire: plateaux d'un côté, combes ou vallées de l'autre (fig. 5a); 62 sous-secteurs paysagers, individualisés selon une ségrégation géomorphologique plus fine. À ce découpage, 29 structures paysagères additionnelles ont été identifiées (fig. 5b). Elles correspondent à des variantes paysagères et des motifs paysagers. Une analyse paysagère approfondie et richement illustrée, intégrant trois approches différentes mais hautement complémentaires³ –approches poétique, visuelle et cognitive– rend compte de l'identité de chacune de ces entités paysagères.



▲ 4a

▼ 4b

.....

PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

Un paysage n'existe qu'à travers la lecture et l'interprétation qu'on en fait. Il importe ainsi d'adjoindre à l'analyse compositionnelle de la forêt l'étude de sa fréquentation et de ses perceptions. Elle revêt une importance capitale du fait de la définition de la sensibilité paysagère et de la caractérisation des enjeux paysagers.

Aujourd'hui, en vertu de la proximité immédiate de Bruxelles, la forêt de Soignes subit une fréquentation considérable. Celle-ci ira en s'accroissant vu l'augmentation démographique annoncée pour les prochaines décennies. En lien direct avec l'importance et la dynamique des fréquentations, les modalités de perception externes et internes ont été analysées. En externe, les perceptions résultent de la haute fréquentation des axes routiers principaux qui relie Bruxelles à sa périphérie. De



Fig. 4

Différentes variantes de la hêtraie cathédrale en fonction de la végétation présente dans les sous-bois. 4a: présence de ronces. 4b: présence de fougères en sous-bois (M. Btin © ONF).

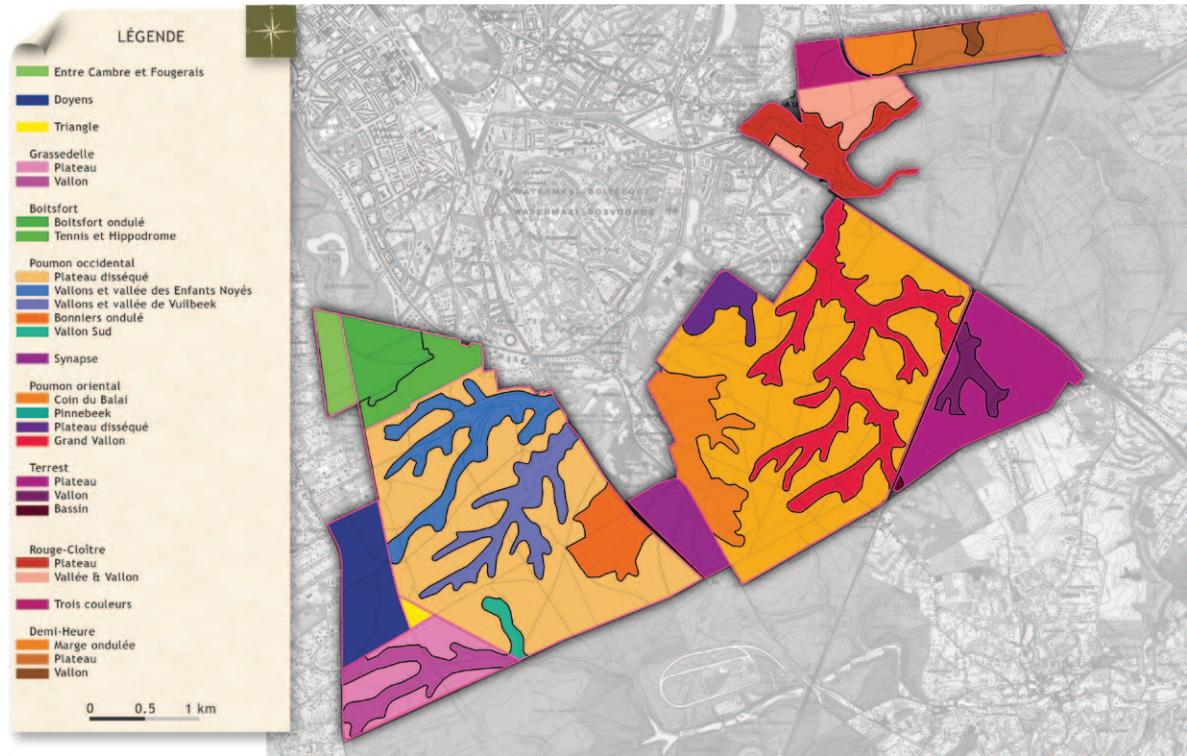


Fig. 5a

Carte des secteurs paysagers de la forêt de Soignes qui s'appuient sur le réseau de voirie et sur la géomorphologie du site (BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes*, op. cit., p. 131).

nature dynamique, ces perceptions se limitent aux lisières de la forêt. En interne, les perceptions sont corrélées à la fréquentation des sentiers (perception dynamique) et des sites touristiques (perception statique). Les lisières internes et les peuplements sont ainsi soumis à perception.

CARACTÉRISATION DES ENJEUX PAYSAGERS

À la suite de la phase de diagnostic vient la caractérisation des enjeux paysagers. Ils ont été étudiés et présentés de trois manières complémentaires : générale, thématique et sectorielle.

Enjeux d'ordre général

Les enjeux en futaie régulière sont de raisonner l'organisation spatiale des différents stades dynamiques. Il s'agit également d'améliorer la

tégration paysagère des jeunes stades (plantation, fourré, gaulis) et les valeurs paysagères des jeunes peuplements (atténuer le caractère artificiel et cartésien, réduire l'effet couloir ou enfermement, enrichir les rythmes...).

En perchis-sous-réserve, les enjeux consistent à augmenter la perméabilité des lisières, travailler leur rythme et réduire la perception des lignes de plantation. Les arbres de réserve situés à proximité des axes de découverte doivent être valorisés. En futaie irrégulière, il s'agit de valoriser les arbres remarquables, de construire des lisières structurées et pérennes, et de profiter de la diversité compositionnelle pour enrichir les ambiances forestières.

Enfin, les enjeux relatifs au mobilier et aux structures d'accueil du public visent, d'une part, à harmoniser la

ligne du mobilier et optimiser son emplacement et, d'autre part, à rationaliser le nombre et la situation des aires de stationnement, en intégrant notamment les orientations définies dans le Plan directeur de la forêt de Soignes⁴.

Enjeux thématiques

Les enjeux thématiques amèneront notamment le forestier à préserver ou renouveler les paysages de futaie cathédrale (fig. 6) ; veiller à la constante adéquation entre station et essence, en tenant compte des caractéristiques climatiques actuelles et prévisionnelles ; mettre en exergue la complémentarité des paysages de vallon et de plateau ; travailler les équilibres, les transitions, les harmonies intra et inter entités paysagères ; adapter les interventions aux modalités de perception et de fréquentation, d'une part, et à l'ampleur et aux valeurs patrimoniales des com-

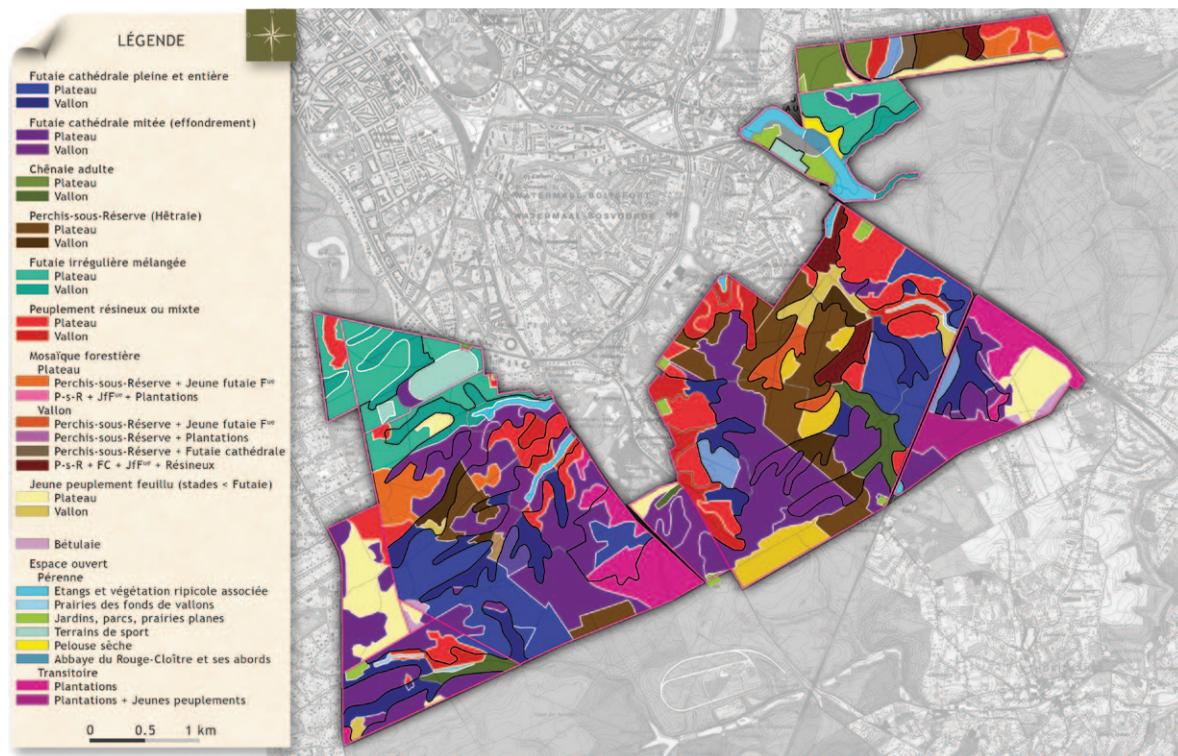


Fig. 5b

Carte des structures paysagères construite à partir de la carte des secteurs paysagers et du type de végétation présente (BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes*, op. cit., p.133).

posantes paysagères, d'autre part; améliorer les connexions paysagères et écologiques au sein de la forêt; augmenter l'offre en espaces de respiration au sein de la forêt; travailler les lisières forestières internes et externes (structuration, composition, scénographies...).

Enjeux sectoriels

À l'échelle de la forêt de Soignes bruxelloise, l'identification des paysages remarquables est nécessaire. En effet, ces paysages dotés de singularités ou de valeurs exceptionnelles induisent des enjeux particuliers de préservation, de valorisation ou de restauration, tel que le prévoit la Convention européenne du Paysage⁵ (Conseil de l'Europe, 2000). Le caractère remarquable de ces espaces résulte soit du très haut niveau d'expression de l'une des composantes du paysage, soit du très haut niveau de convergence de critères expressifs.

Néanmoins, un paysage remarquable ne correspond pas nécessairement à un paysage remarquable. Si un paysage remarquable et remarquable induit un niveau d'enjeux paysagers majeur, il n'en sera pas de même pour un paysage remarquable mais méconnu et ignoré. La superposition de la cartographie des paysages remarquables avec celle des fréquentations fait apparaître ces différents niveaux d'enjeux qui déterminent la priorité, l'importance et la finesse des actions paysagères qui sont à entreprendre.

À l'échelle de chacun des douze grands ensembles paysagers, ces enjeux sectoriels sont définis de manière approfondie via une fiche de synthèse précisant systématiquement: le contexte géographique, les singularités géomorphologiques, hydrographiques et pédologiques, la composition paysagère, les modalités de fréquentation et de percep-

tion, et les enjeux paysagers. Parmi les enjeux sectoriels identifiés, certains apparaissent de manière récurrente: pérenniser les peuplements de futaie cathédrale et réussir leur renouvellement; améliorer les valeurs paysagères des jeunes peuplements réguliers; valoriser les composantes remarquables des paysages forestiers; améliorer ou conforter les valeurs paysagères – et écologiques – des lisières internes et externes; améliorer ou conforter les connexions paysagères et écologiques; pérenniser ou réhabiliter les drèves; améliorer la prise en considération de la géomorphologie dans la gestion forestière; améliorer la prise en compte de l'échelle des paysages (éviter le phénomène de mitage); améliorer ou conforter les transitions entre les différents types de peuplements; rationaliser la nature et la répartition du mobilier et du réseau interne de chemins...



Fig. 6
 Profil de la hêtraie cathédrale (BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes, op. cit., p.69*).

.....
**DÉFINITION DU PROJET
 PAYSAGER**

À l'issue du diagnostic et de l'identification des enjeux, un projet paysager a été élaboré pour la forêt de Soignes bruxelloise. C'est la troisième phase de l'étude. Le projet paysager a été décliné à deux échelles spatiales.

À l'échelle de la forêt de Soignes bruxelloise, tout d'abord, le projet définit les grandes intentions relatives à la reconduction des paysages de futaie cathédrale, à la répartition spatiale des structures forestières, à la mise en place de corridors paysagers et écologiques, à l'ouverture –ou la restauration– de nouveaux espaces de respiration en forêt et à la gestion des lisières externes.

Ensuite, à l'échelle de chacun des douze grands ensembles paysagers, le projet est présenté selon

une trame de restitution commune, précisant les intentions générales du projet et ses déclinaisons pour les peuplements (surfacique), les drèves (linéaire), les arbres remarquables (ponctuel), les lisières et les espaces singuliers (ancien hippodrome de Boitsfort, par exemple).

.....
**RÉDACTION
 DE FICHES-ACTIONS**

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs fixés dans le projet paysager, un cahier de fiches-actions, outil pratique de gestion et de prospective, a été rédigé. Ce recueil a été structuré en fonction des composantes paysagères concernées à savoir gérer le patrimoine végétal (douze fiches-actions); gérer les sites remarquables (deux fiches-actions); développer la valeur écologique de la forêt (deux fiches-actions); valoriser les com-

posantes minérales patrimoniales (une fiche-action); améliorer les conditions d'accueil du public (quatre fiches-actions).

L'étape suivante a consisté à informer les gardes forestiers sur les résultats de l'étude, puis à les former à cette nouvelle dimension dans la gestion du massif. Ainsi en mai 2013, une formation a été donnée à l'ensemble des gardes de Bruxelles Environnement. La formation a combiné utilement d'une part, l'approche théorique en salle, indispensable à l'intégration des principes de lecture paysagère en forêt et, d'autre part, l'approche pratique sur le terrain.

.....
**CONCLUSIONS
 ET PERSPECTIVES**

Cette étude paysagère est la première à être conduite de manière

approfondie et systématique en forêt de Soignes. Elle permet d'apporter des éléments nouveaux en termes de diagnostic, de définition d'enjeux et de prospective. Pour autant, certaines limites sont à relever.

D'un point de vue temporel, cette étude paysagère rend compte de l'identité de la forêt de Soignes bruxelloise en 2012. En vertu du caractère dynamique des paysages forestiers, certains éléments de l'analyse seront obsolètes à court, moyen ou long terme. La mise en œuvre du plan directeur interrégional, qui visera notamment à rationaliser les accès et les fréquentations du massif sonien, sera à même de résorber ou gommer certains enjeux socio-paysagers mais aussi d'en faire naître de nouveaux.

D'un point de vue spatial, il convient de rappeler que cette étude ne porte que sur une fraction du massif sonien, celle relevant de la région de Bruxelles-Capitale. Dans le cadre de la candidature à l'UNESCO pour l'inscription de la forêt de Soignes sur la Liste du Patrimoine mondial, cette étude sera étendue sur les deux autres régions au reste du massif.

NOTES

1. BLIN, M., *Étude paysagère de la forêt de Soignes*. Rapport de convention BE-ONF, Bureau d'étude Bourgogne-Champagne-Ardenne, Dijon, 2012, 305 pages.
2. Voir article de Catherine Leclercq et Bruno Campanella, p. 66.
3. TANGUY, F., « Lire le Paysage », *Paysage et Aménagement*, 32, 1995, p. 20-25.
4. Le Plan directeur de la forêt de Soignes ou Schéma de structure qui fixe les orientations communes aux trois parties de la forêt de Soignes réparties sur chacune des régions du pays afin d'améliorer la cohérence de la gestion globale du massif. VAN DE GENACHTE, G., *et al.*, *Le Schéma de structure de la forêt de Soignes*, Arcadis Belgium nv., Diest, 2008, 180 pages.
5. Conseil de l'Europe [2000]. *Convention Européenne du Paysage*, 8 pages.

Landscapes in the Sonian Forest

Landscape study of the Brussels part of the forest

The Sonian Forest has been the subject of many studies and publications, but none of them had so far covered the landscape element. As part of the new plan for managing the forest, the forestry department of Brussels Environment decided to have a landscape study of the Sonian Forest carried out for itself for the purpose of aiding management, planning and decision-making activities. This article presents the results of this landscape study, which is therefore the first to be carried out in an in-depth and systematic manner in the Sonian Forest. Subdivided into 4 parts, it allows new elements to be brought to the table such as diagnostics, challenge definition and perspectives. However, it is necessary to take account of the fact that due to the dynamic character of forest landscapes, certain elements of the analysis will become obsolete in the short, medium or long term. The implementation of the interregional management plan, which notably aims to rationalise access to and public use of the Sonian Forest, will be capable of absorbing or eliminating certain socio-landscape challenges, while nevertheless also creating new ones. Moreover, from a spatial planning point of view, we remind the reader that this study only applies to a small part of the Sonian Forest, namely the part managed by the Brussels-Capital Region, i.e. less than 40% of the forest's total surface area.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Leseque

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Paulo Charruadas, Bruno Campanella,
Mimi Debruy, Yannick Devos,
Paula Dumont, Patrick Huvenne,
Wim Lambrechts, Roger Langohr,
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,
Isabelle Leroy, Marc Meganck,
Jean-François Plumier,
Grégory Reinbold, Karim Sarton,
Blanche Tirtiaux, Bart Vanmontfort,
Brigitte Vander Bruggen,
Stéphane Vanwijnsberghé,
Anne-Sophie Walazyc.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre urbain, Olivia Bassem,
Ann Degraeve, Sylvianne Modrie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AGR – Archives générales du Royaume
APR – Archives du Palais royal
ARB – Académie royale de Belgique
ARP – Archives René Pechère
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CEBE – Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments et
des Sites
IRSN – Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des beaux-arts
de Belgique
ONF – Office National des Forêts
SPRB – Service public régional
de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/004

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».